

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 17/09/1996
Classification AMF : Actions pays zone Euro
Indice Référence : 100% MSCI EMU
Devise : EUR
Eligible au PEA : Oui
Affectation des sommes distribuables :
 C : Capitalisation
Code ISIN : FR0010330258
Durée minimum de placement recommandé :
 > à 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > à 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 6 215,45 (EUR)
Actif géré : 80,16 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Minimum 1ère souscription :
 1 millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) : 3,00%
Frais de sortie (max) : 0,00%
Frais de gestion annuels (max) : 1,50%
Commission de surperformance : Oui

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif de gestion consiste à surperformer les marchés actions de la zone euro sur le long terme (au moins 5 ans) en investissant dans des titres de sociétés dont la valorisation présente un potentiel d'amélioration lié à la restructuration en cours ou à venir des activités desdites sociétés. La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, l'indice MSCI EMU en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, a posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille sans contraindre sa gestion.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Changement d'indicateur de référence le 11/12/2014. Jusqu'à cette date, l'indicateur de référence était le MSCI EM Eastern Europe ex Russia 10/40.

B : Changement de stratégie d'investissement le 22/05/2017. Les performances antérieures à cette date ne reflètent donc pas la stratégie menée ensuite sur le FCP.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	Depuis le 03/09/1996
Portefeuille	16,55%	7,86%	8,00%	5,23%
Indice	16,70%	8,74%	9,21%	5,90%
Ecart	-0,15%	-0,87%	-1,21%	-0,67%

¹ Données annualisées

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	15,94%	-14,50%	19,39%	1,27%	20,83%	-17,82%	17,10%	8,10%	-2,98%	-4,22%
Indice	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%	25,47%	-12,71%	21,31%	9,52%	-2,66%	-2,39%
Ecart	-2,84%	-2,03%	-2,77%	2,28%	-4,64%	-5,12%	-4,21%	-1,42%	-0,31%	-1,83%

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

VOLATILITE (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Volatilité du portefeuille	10,32%	14,83%	20,45%	23,93%
Volatilité de l'indice	11,18%	15,14%	21,15%	24,28%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

Avant toute souscription, veuillez vous référer au Document d'Informations Clés (DIC)

ANALYSE DU PORTEFEUILLE GLOBAL (Source : Groupe Amundi)

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) : 64

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

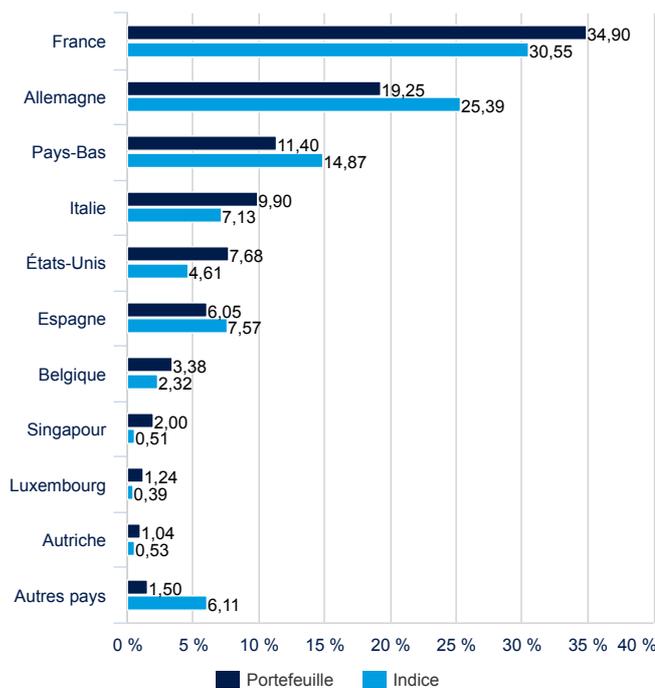
(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	6,29%	-0,46%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Conso Cyclique	4,47%	0,14%
TOTALENERGIES SE PARIS	Énergie	3,93%	1,35%
SANOFI	Santé	3,31%	1,37%
UNICREDIT SPA	Finance	3,30%	2,28%
STELLANTIS MILAN	Conso Cyclique	3,29%	2,19%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	3,25%	1,11%
SIEMENS AG-REG	Industrie	3,20%	0,67%
AIRBUS SE	Industrie	2,79%	0,88%
LEONARDO SPA	Industrie	2,77%	2,59%

* Hors OPC

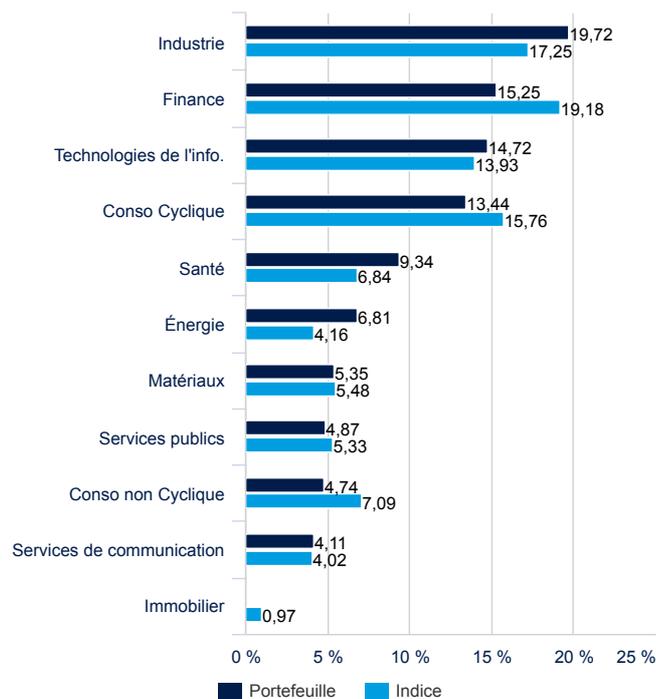
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi)



Hors OPC

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

EQUIPE DE GESTION



Vafa Ahmadi

Responsable de la gestion thématique



Stéphane Reveau

Gérant de portefeuille

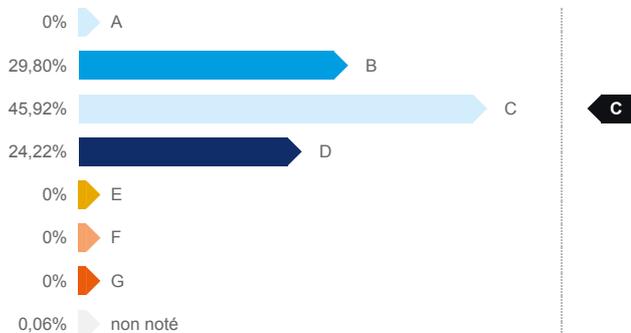
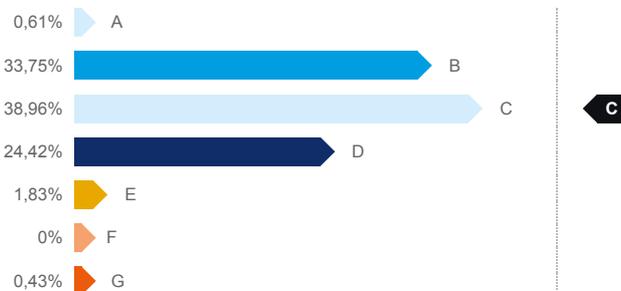


Damien Mariette

Gérant de portefeuille

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille**De l'indice de référence****Evaluation par composante ESG**

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C	C
Gouvernance	D	D
Note Globale	C	C

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	65
% du portefeuille noté ESG ²	99,94%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.